

MISE A JOUR D'UNE VERSION ANCIENNE DE CIEL GESTION COMMERCIALE


ATTENTION

Ne pas mettre
2018 si des
factures de 2017
ne sont pas
validées.

Si le message ci-contre apparaît à l'ouverture du dossier, il faut renseigner les dates du dernier exercice non entièrement terminé (comportant par exemple des factures non validées).

En effet, les factures de l'exercice qui précède celui mentionné ci-contre à droite ne pourront plus être validées (ni réglées).

Ainsi, si l'exercice en cours est celui du 01/01/2018 au 31/12/2018, il faut entrer AU MOINS (1) celui du 01/01/2017 au 31/12/2017 si des factures de 2017 ne sont pas encore validées.

 Dates d'exercice

Contrôle de la Comptabilité Informatisée

Dans le cadre de la loi sur le Contrôle de la Comptabilité Informatisée (loi 13 L-1-06 de janvier 2006 rectifiée en décembre 2012), toute entreprise est dans l'obligation de sauvegarder ses données de gestion au moment de la fin de l'exercice.

Afin de respecter cette obligation légale, il est nécessaire de renseigner ci-dessous les dates de votre exercice en cours - soit l'exercice dont la clôture comptable et le bilan n'ont pas été encore validés :

Exercice du au

Après avoir renseigné les dates de votre exercice en cours, vous pouvez cliquer sur 'OK'.

Une fois que l'on a cliqué sur « OK » pour le message ci-dessus, le message ci-dessous apparaît. Mais il ne prévient pas de tous les dangers !

Copyright©Alain

Gandy

Fidulane

Formation Ciel

01 43 24 92 78

www.fidulane.com

Sage 50c Ciel (3.1)



ATTENTION : vous ne pourrez plus créer ni modifier vos pièces et règlements antérieurs au 01/01/2018. Souhaitez-vous continuer ?

Oui

Non

(1) Pour répondre idéalement à toutes les obligations fiscales et clôturer l'un après l'autre chaque exercice antérieur non encore clôturé, il faudrait même entrer d'abord les dates du plus ancien exercice non clôturé, de façon à pouvoir ensuite le clôturer en générant une sauvegarde « DGFIP » conforme.

Chaque exercice antérieur peut ainsi être validé l'un après l'autre, du plus ancien au plus récent !